



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 28 et 29 Juin 2018
RAPPORTS N° 18.04.02 – Décision modificative n°1

Intervention de Michel CHASSIER

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Nous avons une DM1 qui présente un solde modeste, 2,8 millions d'euros en recettes et en dépenses, mais je ferai néanmoins quelques remarques.

D'abord sur le fait que les dépenses de fonctionnement progressent à nouveau de 10,12 M€, soit 1,05% pour la seule DM. Difficile dans ce contexte de tenir dans le 1,2% annuel.

En contrepartie, ce sont les dépenses d'investissement qui diminuent, dont les interventions régionales pour 6 M€.

Côté recettes le fait à souligner, c'est la baisse de la CVAE, -16,5 M€, nous l'avons déjà évoquée, et les autres recettes ne la compense pas.

Cela représente plus que l'excédent 2017 reporté qui s'élève à 14,55 M€.

En réalité c'est le gain de plus de 11 M€ sur la convention TER, dont nous ne pouvons que nous féliciter, qui permet en grande partie d'équilibrer les dépenses nouvelles

Au final, cela permet tout de même de diminuer le recours à l'emprunt de 11,8 M€.

Dans le détail, un certain nombre de crédits correspondent à des restes à mandater de 2017 réengagés sur 2018, ce qui apparaissait auparavant comme des restes à réaliser.

Une interrogation au sujet des 400 k€ de crédits de paiements venant abonder deux opérations programmées au BP, en l'occurrence le salon Vivatechnology qui a déjà eu lieu mais pour lequel il faut ajouter 210 k€, et le salon régional du numérique à venir, pour lequel il était prévu 150 k€ au BP et qu'il abonder de 190 k€, dans les deux cas nous dépassons largement les prévisions ;

Est-ce cela serait dû au désengagement d'autres partenaires ? En tout cas nous sommes un étonnés par la méthode et par l'importance de l'écart par rapport aux prévisions.

Autre augmentation importante sur le budget de la formation professionnelle avec 14,1 M€ en dépenses, 8,6 M€ en recettes, nous avons déjà voté cette proposition d'engagement en février dernier, mais comment ne pas souligner que ce Plan d'Investissement dans les Compétences correspond à une demande de l'Etat, et qu'il a pour conséquence une augmentation des dépenses de fonctionnement de 1,46% par rapport au BP. Cette dépense supplémentaire sera-t-elle neutralisée dans le cadre du contrat qui nous est imposé ?





Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Une remarque également sur les lycées : environ 2 millions d'euros supplémentaires en crédits de paiement pour le fonctionnement pour faire face à la hausse du coût de l'énergie, mais aussi pour abonder la dotation de fonctionnement de certains lycées. Quel sera l'impact en année pleine ?

Toujours en lien avec les lycées, une augmentation de la masse salariale de 875 k€, mais environ 2,5 M€ en année pleine en raison, une fois encore, du désengagement de l'Etat pour les contrats aidés, avec toujours la même question sur l'impact dans la trajectoire désormais plus que contrainte des dépenses de fonctionnement.

Voilà les quelques remarques que nous pouvons faire sur cette décision modificative, qui ne remet pas en cause les grandes lignes du budget primitif, mais vient seulement accentuer une tendance et donner un signal d'alerte supplémentaire.

